



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 13.03.2019

Numéro de publication: HR01-1004586909

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Superlife Sàrl, Yverdon-les-Bains

Superlife Sàrl[de] Superlife GmbH [it] Superlife Sagl [en] Superlife Ltd liab Co

Avenue de Grandson 48

1400 Yverdon-les-Bains

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE328444753

Siège: Yverdon-les-Bains

Objectif

la société a pour but la production, la création et la commercialisation de mobiliers, d'accessoires ainsi que de tous produits de consommations; services de décoration et d'aménagement intérieur (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 4682 du 08.03.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

Superlife Sàrl (Superlife GmbH) (Superlife Sagl) (Superlife Ltd liab Co), à Yverdon-les-Bains, Avenue de Grandson 48, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-328.444.753. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 4 mars 2019. But: la société a pour but la production, la création et la commercialisation de mobiliers, d'accessoires ainsi que de tous produits de consommations; services de décoration et d'aménagement intérieur (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Gaaloul Edrris, de Lausanne, à Yverdon-les-Bains, avec 199 parts de CHF 100, président, et Verdon Cyrille, de Vully-les-Lacs, à Lausanne, avec 1 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 4 mars 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.